

Attention au vol d'identité sur Internet !

Le vol d'identité consiste à prendre possession des renseignements personnels d'un individu, sans avertissement et sans avoir demandé sa permission, dans le but de les utiliser à des fins frauduleuses.

Renseignements personnels recherchés

- Nom
- Date de naissance
- Numéro d'assurance sociale (NAS)
- Adresse
- Numéro de passeport
- Numéro de permis de conduire
- Numéro d'identification personnelle (NIP)
- Numéro de carte de crédit
- Numéro de compte bancaire
- Signature
- Nom d'utilisateur et mot de passe pour les services en ligne

Utilisation criminelle de vos données

Les malfaiteurs utiliseront vos renseignements personnels pour notamment :

- Faire des achats
- Accéder à vos comptes bancaires, ouvrir de nouveaux comptes et/ou effectuer des virements
- Obtenir un passeport
- Faire une demande de prêt, de carte de crédit ou d'autres biens et services
- Camoufler des activités criminelles
- Toucher des prestations du gouvernement
- Etc.

Êtes-vous victime de vol d'identité ?

Il peut s'écouler plusieurs mois avant que vous ne vous rendiez compte qu'une personne a volé votre identité. Soyez vigilants ! Par exemple, vérifiez souvent vos relevés de comptes et transactions afin de déceler et signaler toute irrégularité. Aussi, questionnez-vous sérieusement si vous recevez une lettre d'un créancier, un relevé de carte de crédit ou une facture à votre nom alors que vous n'avez jamais fait une demande semblable.

Astuces pour éviter le vol d'identité

- Faites attention à ce que vous faites lorsque vous utilisez des ordinateurs publics
- Choisissez des mots de passe difficiles à deviner et changez-les régulièrement
- Sécurisez votre ordinateur et utilisez les technologies qui protègent votre sécurité et votre vie privée
- Ne fournissez jamais d'informations personnelles dans un message électronique ou via la messagerie instantanée
- Suivez les bonnes pratiques lors de vos achats en ligne et lorsque vous participez aux réseaux sociaux
- Videz régulièrement la mémoire cachée sur votre ordinateur (fichiers temporaires Internet) en cliquant sur le menu « outils » et « options Internet » (si vous utilisez Internet *Explorer*) ou « supprimer l'historique récent... » (si vous utilisez *Firefox*)

Quoi faire si vous êtes victime ?

- Contactez le service de police de votre localité ainsi que les organismes concernés
- Contactez Equifax Canada et TransUnion Canada, les deux agences d'évaluation du crédit, pour qu'une note soit apportée à votre dossier de crédit
- Contactez les organismes qui apportent un soutien aux victimes de fraude et vol d'identité
- Si vous avez perdu votre carte de crédit, avisez immédiatement la compagnie émettrice

Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez les sites Web ci-dessous ou contactez-nous !

Gendarmerie royale du Canada
www.rcmp-grc.gc.ca/

Services aux citoyens (Gouvernement du Québec)
www.vol-identite.info.gouv.qc.ca